

contenu du message

de	[redacted]
à	enquetepublique.vendee3@orange.fr
date	25/10/18 11:00
objet	projets d'éoliennes
pièce(s) jointe(s)	2 fichier(s) CHALIGNY do...doc (927,78 ko) , Dossier éo...doc (58,10 ko)

Merci de prendre en considération mon refus total des projets éoliens qui défigurent le paysage près de monuments historiques

Merci aussi de m'envoyer un retour

RD MONTAZEL
La Bretonnière la claye



Non au projet de parc éolien des Marzières !

Plaidoyer en faveur de la protection de quatre Monuments Historiques :

Logis de Chaligny - Logis de la Chevalerie - Château de Bessay - Logis de la Popelinière

- Le parc éolien des Marzières comporterait huit éoliennes, d'une hauteur de pales de 90 m. Contrairement aux assertions du promoteur, ce projet occasionnerait une visibilité désastreuse de ce parc éolien dans le paysage immédiat de quatre sites protégés au titre des Monuments Historiques. L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- Le logis de Chaligny à Sainte Pexine est l'un des **logis vendéens les plus authentiques** et les plus représentatifs des logis de la Renaissance en Vendée, comme en témoigne sa position pilote à l'exposition des maquettes au Musée de la Chabotterie. Il est situé dans un **environnement encore préservé**. Classé à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1989, acquis en 1991 dans un état précaire, il a fait l'objet de **travaux de restauration très importants étalés sur 25 années sous la conduite des architectes des Bâtiments de France**.

Cette restauration unanimement reconnue et appréciée a été saluée par de nombreuses récompenses :

Le logis a reçu trois prix : **deux prix de restauration** (Vieilles Maisons Françaises en 1997, Association Culturelle du Pays Mareuillais en 2000), **et un prix de création artistique** Vieilles Maisons Françaises en 2002.

Les jardins, entièrement recréés, sont ouverts au public depuis 2001 et ont obtenu en 2007 le label Jardin Remarquable octroyé par le **Ministère de la Culture et de la Communication**.

Ces jardins **figurent parmi les plus beaux de Vendée** et attirent 10 000 visiteurs chaque année qui viennent s'imprégner de la sérénité des lieux.

Des concerts de plein air y sont donnés. Au mois de septembre **les Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme **la plus importante de la Région dans ce domaine**.

- Ce projet serait une atteinte grave au tourisme du Sud Vendée Littoral

- Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques.

Je m'élève contre la dégradation des sites des Logis de Chaligny, de la Chevalerie, du Château de Bessay et du logis de la Popelinière et me prononce de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom :

Adresse :



Logis de Chaligny

Simulation du parc éolien des Marzières vu des jardins

Non au projet de parc éolien du Millard !

Le parc éolien du Millard comporterait six éoliennes d'une hauteur de pales de 90 m.

- S'ajoutant aux 13 éoliennes du parc de Corpe et au 8 éoliennes en projet aux Marzières, **un parc de 27 éoliennes viendrait ainsi envahir et polluer visuellement le cadre de vie rural** des communes de Saint Jean de Beugné, Sainte Gemme la Plaine et des communes avoisinantes.

- **L'importance de ce site de 27 éoliennes va peser lourdement sur la valeur immobilière des maisons individuelles bâties,** préjudice estimé par les experts de **20 et 40 %.** Certaines maisons seront invendables. Qui va compenser cette perte : les promoteurs, les communes, l'Etat ?

- **Les éoliennes sont incompatibles avec les Monuments Historiques :** Le Logis de la Chevalerie et le logis de la Popelière à Sainte Gemme la Plaine, le logis de Chaligny à Sainte Pexine, et le Château de Bessay sont situés dans un **environnement encore préservé.** Ces monuments sont protégés par le **Ministère de la Culture** et font l'objet de **travaux de restauration très importants** depuis de nombreuses années sous la conduite des **architectes des Bâtiments de France.** Ce projet occasionnerait **une covisibilité désastreuse** dans le paysage immédiat de ces quatre sites protégés. **L'harmonie unique de leur site risque d'être gravement compromise** par l'émergence d'éoliennes visibles depuis de multiples emplacements.

- **Ce projet serait une atteinte grave à l'économie touristique dynamique du Sud Vendée Littoral.** A Chaligny notamment les **Rencontres du Patrimoine et de la Création** où participent **120 exposants artisans du Patrimoine** ont attiré depuis six ans jusqu'à 5000 personnes. Les médias relaient largement cette manifestation considérée comme **la plus importante de la Région dans ce domaine.**

- **Les éoliennes ont le gros défaut de produire une énergie intermittente** et ne participent qu'à une infime partie de la production d'énergie. **Devant être relayées par des usines thermiques qui dégagent du CO² elle participent au dérèglement climatique.**
L'Allemagne, championne de l'éolien, est le pays européen le plus pollueur en CO² !

- **Le Sud Vendée est déjà saturé d'éoliennes, halte au saccage visuel et écologique !**

Pour toutes ces raisons nous nous prononçons de la façon la plus défavorable contre ce projet.

Merci de votre attention et de votre compréhension.

Nom :

Adresse :

